

**Validation par la Direction**

Dossier complet   
 Fait le :  
 Par :

**CACHET**



Chez Mme Ferhi, 13 rue André  
 Derain, 78400 CHATOU  
 www.salamchatou.com info@salamchatou.com  
 (Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et  
 le décret du 16 août 1901- W783001724)

PHOTO

**Marhaba à tous ceux et celles qui s'intéressent à la culture Arabo-Musulmane.**

**Fiche d'inscription ADULTE aux cours : arabe, Coran et éducation religieuse**

**NOM** : ..... **Prénom** : .....  
 Date et lieu de naissance : ...../...../..... à .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Tel : ..... Portable : .....  
 E-mail (en majuscule SVP): .....

**Nouvelle inscription à Salamchatou**  **Ré-inscription** Classe en 2017-2018 : .....

**Souhait d'inscription**  **Arabe**  **Coran**  **Education religieuse**

**Disponibilités (Jour/Horaire):**.....

**Réservé à SALAMCHATOU :**

**Arabe**

**Coran**

**Education religieuse**

**Attestation sur l'honneur**

Je soussigne(e) Mme/Melle/Mr..... :

Autorise l'association SalamChatou à prendre le cas échéant, toutes mesures nécessaires en cas d'accident conformément à l'Article 9-2 du règlement.

Atteste sur l'honneur :

1/ Avoir souscrit à une assurance incluant la clause « **Responsabilité civile** » (fournir une attestation d'assurance responsabilité civile).

Nom de l'assurance : .....N° de sociétaire : .....

2/ Avoir lu et approuvé le règlement intérieur de l'association SalamChatou et m'engage à respecter les clauses de non remboursement conformément aux articles ci-dessous (mentionnés dans le règlement):

**Article 3-1 : Aucun remboursement n'est effectué dans le cas :**

- D'une décision des familles ou de l'élève adulte d'arrêter les cours et ceci pour une quelconque raison et à n'importe quel moment de l'année.

- D'une exclusion prononcée par l'association pour manquement au règlement.

**Article 3-2 : L'association s'engage à rembourser une partie des cotisations dans le cas :**

- D'une deuxième absence consécutive de l'enseignant en cours d'année et lorsque aucun remplacement ne peut être envisagé. Le remboursement se fait à compter du jour de la première absence de l'enseignant(e).
  - D'une décision de l'enseignant(e) de changer l'élève de niveau un mois après la rentrée et lorsque ce changement occasionnerait une modification de l'horaire ou/et du jour qui ne conviendrait pas aux familles.
- Le remboursement se fait à partir du mois de ce changement.

**Article 3-3 : L'association s'engage à rembourser la totalité des cotisations dans le cas :**

- D'une fermeture de classe qui ne réunit pas l'effectif nécessaire avant le début de la rentrée scolaire.
- D'une annulation de l'inscription suite à une modification opérée par l'association sur le jour et/ou l'horaire d'une classe et cela avant le début de la rentrée scolaire.

Fait à Chatou , Le .....

Signature du responsable légal de l'élève mineur précédé de la mention « **lu et approuvé** »

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, nous contacter à l'adresse [info@salamchatou.com](mailto:info@salamchatou.com)